

## La valeur des insignes

Les insignes de la Gendarmerie ont toujours eu une plus grande valeur que les pièces des autres armes, ormis certaines unités comme les commandos et la légion étrangère.

En dehors du fait que la Légion Etrangère et les commandos sont des insignes d'unités "opérationnelles" et spécialisées, ils ont la même particularité que les insignes de la Gendarmerie. En effet, ils sont tirés en quantités limitées et surtout, parce que les personnels font "carrière". A ce titre, les insignes sont plus naturellement conservés par attachement, ce qui rend leur acquisition plus difficile.

Les insignes "militaires" des corps de troupes étaient tirés en grandes quantités, surtout à l'époque de la conscription... et il faut le dire, les "appelés" ne conservaient généralement pas un bon souvenir de leur service et se séparaient plus facilement de leur insigne de corps. Aujourd'hui, avec la disparition du service militaire, les insignes sont naturellement moins nombreux sur le marché des échanges en raison de la professionnalisation.

Concernant la valeur des insignes de la Gendarmerie, il faut distinguer plusieurs points :

- L'époque
- L'unité
- la quantité tirée

Incontestablement, l'époque est un premier point d'évaluation. En effet, les premiers insignes étaient réalisés en émail grand feu et avec un soin tout particulier. Les motifs avaient cette valeur particulière qu'ils représentaient des théâtres d'opérations (Indochine, Afrique etc.)

L'unité joue également un rôle important dans la mesure où les collectionneurs privilégient le plus souvent les unités à caractère opérationnel. Ainsi, aujourd'hui, rien d'étonnant à ce que les insignes du GIGN soient les plus cotés.

Enfin, la quantité d'insignes tirés est le corrolaire des deux premiers points dans la mesure où les unités opérationnelles sont à effectif réduit et que tout naturellement (à priori), le nombre de pièce est (théoriquement) moins important.

Avec l'évolution et l'absence de réglementation, de nombreux facteurs interviennent pour troubler la logique d'évaluation de la valeur des insignes de la Gendarmerie.

On peut considérer que plus un insigne est ancien, moins il devrait exister d'exemplaires, et qu'à priori il devrait être plus cher. Ca a été le cas jusqu'à ces dernières années, mais il a eu des bouleversements. **Distinguons les époques :**

- ---- De la guerre 39/45 aux années 70 : quelques fabricants pour réaliser des insignes uniquement homologués et officiels, ou non homologués mais officialisés (portés régulièrement). Les insignes étaient de qualité, motivés par des "faits d'armes" ou "d'identification".
- ---- Années 70 et 80 : D'autres fabricants et apparitions d'insignes nouveaux réalisés par des unités particulières (GIGN, unités de montagne...)
- ---- Années 90 à aujourd'hui : Prolifération de fabricants et réalisations anarchiques d'insignes qui sont commandés le plus souvent par des initiatives "personnelles", plus que par besoin ou désir de "l'Unité". On découvre également que de nombreux insignes "anciens" ont été réédités (refrappes) sans "donneur d'ordre", ni nécessité, ni même en respectant la règle d'inscrire au dos de l'insigne,

le "R" et la date de retraitage et ceci, uniquement dans un but mercantile. On a pu même constater que les rééditions ayant eu lieu à une époque où l'émail de synthèse avait coûté car l'émail "grand feu" était devenu inabordable en terme de coût, que certains insignes avaient été refaits en "émail grand feu TAIWAN" à moindre frais, semant le doute sur la véritable origine de ces pièces qui sont de nature à tromper les collectionneurs non avertis.

- ---- A noter que le développement d'internet (éclatement des communications écrites et imagées), permet de constater une croissance exponentielle des réalisations, laquelle bouleverse les valeurs.

--- Ce bouleversement devient aberrant dans la mesure où actuellement, certains insignes (KOSOVO par exemple) valent aussi cher qu'un insigne ancien d'Indochine alors qu'il n'y a pas photo entre la valeur de chacun d'eux.

Indochine : pièce chargée d'histoire réalisée en émail grand feu et avec perfection;

Actuellement : pièce sans fondement (pas d'aval des autorités, pas d'histoire parfois etc.), réalisée grossièrement en matières peu nobles (plastique... zamac...).

--- N'oublions pas qu'une unité doit faire "CORPS" pour prétendre à un insigne. Toutes les autres réalisations ne peuvent (théoriquement) pas être officialisées.

--- Un autre paradoxe est constaté depuis la création du SHGN (Service Historique de la Gendarmerie). Chargé d'homologuer les nouveaux insignes de la gendarmerie et de "réglementer" les créations, force est de constater qu'il n'y a jamais eu autant de créations par de petites unités (PSIG, ELI, etc.), d'insignes qui ne seront jamais homologués. Ne parlons pas du GSIGN qui devient de plus en plus prolifique en éditions de toutes sortes d'insignes, ce qui provoque l'apparition de variantes suspectes.

--- Ainsi, il n'est pas rare de constater que des insignes d'Indochine (en métal) se négocient à une trentaine d'euros sur les sites de vente aux enchères, alors que certains insignes récents (parfois même en tissu) peuvent atteindre le double.